

Commune d'OZ

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

ZONAGE REGLEMENTAIRE DU RISQUE (sur fond topographique)

Légende :

Niveau de contraintes *

- R Zones d'interdictions
- B Zones de projet possible sous maîtrise collective
- B Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

- I : crues des fleuves et des rivières
- m : marécages
- T, t : crues des torrents et des rivières torrentielles
- V, v : ruissellement sur versant***
- G, g : glissements de terrain
- P : chutes de pierres
- A, a : avalanches

*** L'ensemble du territoire est concerné par une contrainte "Bv", non représentée sur la carte.

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

..... Limite communale

----- Limite de la zone d'étude

Réalisation : Alp'Géorisques

Etabli le : Septembre 1999

Edition : Alp'Géorisques

Modifié le :

Echelle : 1/10000

